NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

120 N° 2 Aprile-Giugno 1998

«L'Église en Afrique». Pour une Église locale

Jacques DIOUF

p. 249 - 266

https://www.nrt.be/it/articoli/l-eglise-en-afrique-pour-une-eglise-locale-794

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

«L'Église en Afrique»

POUR UNE ÉGLISE LOCALE

Comme le titre de notre article le fait aisément remarquer, notre point de départ est à situer au cœur de l'exhortation du Pape Jean-Paul II, *Ecclesia in Africa,* à la suite de l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique[1]. Pourquoi? Parce qu'elle ouvre une perspective d'une importance capitale: celle de l'enracinement de l'Église en terre africaine. Cette exhortation a fait l'objet de beaucoup de commentaires, mais a-t-on vraiment pesé le poids de son titre? Pour nous, ce titre souligne d'abord une vérité incontournable: la présence de l'Église sur ce continent est une réalité indéniable. Ensuite, ce titre annonce tout un programme, dont notre article veut pousser la logique en mettant en lumière quelques pistes ouvertes, celle notamment de l'Église locale qui doit assumer sa «localité».

Précisons d'entrée de jeu que notre réflexion n'a aucune prétention dirimante par rapport au débat terminologique «Église particulière - Église locale». Faut-il, pour désigner chacune des Églises formant l'Église universelle, parler d'«Église particulière» ou d'«Église locale»? On remarquera facilement que nous avons opté pour la terminologie d'«Église locale», estimant qu'elle révèle une plus grande richesse par le fait qu'elle tient compte de l'importance donnée par le Concile Vatican II à l'homme, au lieu qu'il habite, à sa culture, à son histoire, à ses projets, à ses joies et à ses peines[2], accueillant la Bonne Nouvelle de Dieu. En somme, contrairement à la terminologie d'«Église particulière», qui fait souvent référence à l'aspect territorial[3], celle d'«Église locale» fait prévaloir l'*homo* en son humus, l'homme qui accueille l'«une fois pour toutes de Dieu»[4].

Allant dans le sens de l'approfondissement de cet «une fois pour toutes de Dieu», l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour

---

1. Texte dans *Doc. Cath.* 92 (1995) 817-855.
2. Cf. Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes.*
3. Cf. *Code de droit canonique* (1983), canon 372, 1; voir aussi c. 369.
4. Cf. J.-M. R. TILLARD, *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité,* coll. Cogitatio fidei, 191, Paris, Cerf, 1995, p. 285-291.

l'Afrique, qui s'est tenue à Rome du 10 avril au 8 mai 1994, a renouvelé la demande d'une Église «inculturée» et a appelé au développement d'«une ecclésiologie africaine basée sur l'Église comme famille»[5]. Cela peut être considéré comme un effort d'enracinement progressif de l'Église en terre africaine, où Dieu s'offre à cette humanité telle qu'elle y prend forme. Notre réflexion veut souligner quelques pistes pour une prise au sérieux de cet enracinement de l'Église dans ce «lieu» qu'est l'Afrique. Sans entrer ici dans la problématique de l'articulation «Église locale - Église universelle», il faut garder présent à l'esprit le fait que, quand nous parlons d'Église locale, nous entendons aussi que la catholicité ou l'universalité est une dimension de son ecclésialité: l'Église est locale parce que catholique et elle est catholique parce que locale[6].

De plus, nous voulons, par souci de clarté, écarter de notre option pour l'«Église locale» toute exaltation de la particularité ou des traditions locales, qui serait synonyme d'un repli sur soi rendant impossible la communion avec les autres. Cette décision nous paraît importante, surtout au moment où le continent africain connaît les conséquences désastreuses de telles tendances. Ainsi, «si l'ecclésiologie de l'Église locale faisait alliance avec quelques formes de tribalisme ethnique, du clanisme raciste, du nationalisme autonomiste, on aurait raison de la refuser... Bien plus, il faudrait la compter parmi les doctrines qui mènent l'humanité à la ruine[7].»

Ces précisions étant admises, nous pouvons nous atteler à découvrir les caractéristiques de cette «localité» de l'Église en Afrique. Elles tournent d'abord autour de la vie des communau-

---

5. *Ecclesia in Africa,* 63. Beaucoup de choses ont été dites sur la «Proposition 8» relative à l'Église-famille de Dieu. Inutile d'insister sur le fait que nous récusons toute transposition de la conception gérontocratique de la famille africaine avec tout ce qu'elle peut entraîner comme déviation. Mais la famille africaine ne serait-elle que cela? Il faut être de mauvaise foi pour l'affirmer! Quand les Pères du Synode parlent d'«Église-famille de Dieu», faut-il s'arrêter à la matérialité de la famille africaine? Ne peut-on pas y voir aussi l'idée que la composante sociale est au cœur de l'Évangile? La foi est foi en Dieu *notre* Père. Nous sommes ses enfants et ne pouvons aller à lui en laissant de côté nos frères. Il y a là une véritable voie — et tout un programme — pour dépasser le malentendu individualiste dont souffre le christianisme.

6. Cf. J. RATZINGER, *Les implications pastorales de la doctrine de la collégialité des évêques,* dans *Concilium* 1 (1965) 33-55, surtout 38; J.-M. R. TILLARD, *L'Église locale...* (cité *supra,* n. 4), p. 125 s.; H. LEGRAND, «La réalisation de l'Église en un lieu», dans *Initiation à la pratique de la théologie,* édit. B. LAURET & F. REFOULÉ, t. 3, Paris, Cerf, 1986, p. 143-345.

7. J.-M. R. TILLARD, *L'Église locale...* (cité *supra,* n. 4), p. 9.

tés ecclésiales de base[8]. Après un aperçu historique, nous considérerons leurs différentes caractéristiques: les communautés ecclésiales de base peuvent en effet être considérées comme un «lieu» de communion ecclésiale, comme un foyer d'inculturation et comme un «lieu» d'engagement pour l'homme. Notre deuxième point s'attachera à la problématique des ministères laïcs dans la vie des communautés de base ainsi qu'à leurs implications. Quant au dernier point, il concernera le «denier» missionnaire à payer à l'Église en Afrique. Notre orientation à ce niveau mettra en exergue la priorité d'une mission de réconciliation.

I. – Les communautés ecclésiales de base

1. Aperçu historique

Parler des «communautés ecclésiales de base» fait souvent penser à l'Église d'Amérique latine et au développement que ces dernières ont connu dans cette aire géographique[9]. Pourtant une histoire des communautés ecclésiales de base en Afrique, qui reste à écrire, montre des options prises dans ce sens sur le continent africain, et qui seront déterminantes par la suite. Il faut reconnaître à l'épiscopat zaïrois (congolais) le rôle de «précurseur» dans cette option pour les communautés ecclésiales de base. Comme le fait remarquer M.B. Muyembe, «l'idée remonte déjà en 1961, comme défi d'une nouvelle évangélisation au lendemain de l'indépendance (30 juin 1960) et deux ans après l'instauration de la hiérarchie ecclésiastique africaine dans le pays (10 novembre 1959)»[10].

Après quelques hésitations dues à la nouveauté de l'expérience, la flamme de la pastorale des communautés ecclésiales de base prendra plus de vigueur à la suite des différents projets pastoraux.

8. On trouve aussi dans l'exhortation les expressions suivantes: communautés ecclésiales vivantes, petites communautés chrétiennes, petites communautés ecclésiales, communautés de foi vivantes. Certains voudraient y voir des différences. Pour nous, elles expriment la même réalité, visant à faire aboutir et fructifier l'Évangile chez l'homme africain plongé dans son milieu, où il affronte les défis de tout genre.

9. Voir l'étude faite par M. DE CARVALHO AZEVEDO, S.J., *Communautés ecclésiales de base. L'enjeu d'une nouvelle manière d'être Église,* Paris, Centurion, 1986. L'auteur étudie ce phénomène en se focalisant sur le Brésil.

10. M.B. MUYEMBE, *Église, évangélisation et promotion humaine. Le discours social des évêques africains,* Paris, Cerf, 1995, p. 93. Voir aussi R. LUNEAU, *Paroles et silences du Synode africain,* Paris, Karthala, 1997, p. 93 s., et B. DI PASI LONDI, *Quand l'Africain dit «Inculturation». Émergence d'un christianisme de la quatrième heure,* dans *Telema* 3-4 (1990) 39-65.

Ainsi, en 1970, le diocèse de Kinshasa prendra comme option fondamentale de «développer là où elles existent, et de les susciter ailleurs, des communautés de base». En 1973, par une décision courageuse, le Cardinal J. Malula mettra en application cette option: les grandes paroisses seront «bombardées» pour éclater en petites communautés à taille humaine. La même priorité se manifestera au Cameroun, où l'épiscopat prône ces communautés comme moyen de création d'une Église locale: une priorité est accordée aux communautés locales capables de se suffire autant que possible dans tous les domaines.

Le travail missionnaire ira également dans ce sens au Congo (Brazzaville), en Angola et au Mozambique. En Afrique de l'Ouest, l'option est délibérée, et la Haute Volta (aujourd'hui Burkina Faso) en donne l'exemple par l'élaboration d'une théologie de l'Église-famille de Dieu. La Zambie fera de cet esprit familial le soubassement de la vie de la communauté chrétienne. Au Sénégal, les orientations pastorales de l'Église prévoient la promotion de communautés chrétiennes à taille humaine, signes et ferments de développement intégral. Au Burundi, l'Église en synode s'est consacrée à la naissance et à la croissance des petites communautés[11].

Ces quelques lignes ont pu certainement nous faire percevoir, en amont des communautés ecclésiales de base, une initiative de la hiérarchie locale attentive à la donnée culturelle de «l'être-ensemble». L'originalité de l'option de la hiérarchie locale aura été de déceler la fine pointe de sens de cette donnée culturelle fondamentale, qui est en parfaite adéquation avec la pointe du message évangélique. En effet, de ce dernier se dégage l'importance illimitée de chaque individu appelé à la vie éternelle, un individu cependant qui est toujours placé dans un «nous» englobant[12].

Le Synode des évêques de 1974 sur l'évangélisation a vu aussi la délégation africaine insister sur l'importance de la création de

---

11. Pour toutes ces informations, nous renvoyons au livre de J.-M. ELA & R. LUNEAU, *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles,* Paris, Karthala, 1981, p. 161 s.

12. Nous ne serons donc pas aussi unilatéral que l'Abbé KABASÉLÉ-LUMBALA, qui affirme (dans *Le Christianisme et l'Afrique, une chance réciproque,* Paris, Karthala, 1994, p. 92) que le besoin des communautés ecclésiales n'est pas né d'une action apostolique quelconque, mais d'une manière africaine de vivre en communauté, là où l'on habite, là où sont posés tous les problèmes de la vie et où le rythme de la vie rejaillit dans ce que les hommes croient et pensent. Nous préférons voir dans le surgissement de ces communautés la résultante d'un appel, même implicite, de cet élément culturel et la réponse d'une hiérarchie attentive qui a su recueillir la gerbe de sens de la culture.

petites communautés. Voici à ce propos ce que disait Mgr Sangu, rapporteur de cette délégation:

> L'Église d'Afrique encourage vivement la création de petites communautés chrétiennes locales, où la vie et les activités quotidiennes se déploient dans des groupes, dont les membres peuvent faire l'expérience de vraies relations interpersonnelles et avoir le sentiment d'appartenir à une communauté de vie et de travail... C'est pourquoi plusieurs Conférences épiscopales d'Afrique recommandent fortement que les structures et les attitudes actuelles de l'Église soient modifiées par l'établissement de petites communautés chrétiennes[13].

L'AMECEA fera écho à ces paroles en 1980[14]. Dans le même sens, à l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique, l'insistance fut grande sur l'importance des communautés ecclésiales de base pour l'Église africaine. C'est ainsi que le Cardinal Thiandoum, rapporteur de cette Assemblée, les qualifie dans son second rapport de «pierre angulaire de l'édifice ecclésial d'aujourd'hui et de demain»[15]. Il est inutile de s'étendre davantage sur l'importance des communautés ecclésiales de base aux yeux de la hiérarchie en Afrique. Relevons-en les traits caractéristiques.

2. *Des lieux de communion ecclésiale*

L'option de la hiérarchie locale pour les communautés ecclésiales de base se situe bien dans le sens de la conscience nouvelle prise par l'Église à Vatican II, à savoir qu'elle est une communion et que cette dernière doit se manifester dans la globalité de la mission. Cette mission requiert une élaboration conceptuelle, mais aussi un «lieu». Celui-ci est constitué par les communautés ecclésiales de base, creuset où la communion et la coresponsabilité sont mises à l'épreuve de la réalité vécue. De cela, les évêques d'Afrique étaient conscients, quand ils déclaraient:

---

13. *L'Église des cinq continents. Bilan et perspectives de l'évangélisation. Principaux textes du Synode des évêques, Rome 1974,* Paris, Centurion, 1975, p. 51.

14. Association of Member Episcopal Conferences in Eastern Africa: «La vie ecclésiale doit s'édifier sur des communautés, où la vie et le travail de tous les jours ont leur place, ces groupes de base d'une nature toute simple, dont les membres peuvent entretenir entre eux de vraies relations interpersonnelles et faire l'expérience de leurs liens mutuels, tant dans la vie que dans le travail. Nous savons que les communautés chrétiennes sont à ce niveau très aptes à promouvoir le développement d'une vitalité authentique et forte, et à rendre témoignage d'une manière efficace dans leur milieu naturel.» (cité par M. B. MUYEMBE, *Église, évangélisation...* [cité *supra,* n. 10], p. 95).

15. *Le Synode africain. Histoire et textes,* édit. M. CHEZA, coll. Chrétiens en liberté. Questions disputées, Paris, Karthala, 1996, p. 184.

> Dans l'esprit de communion ecclésiale auquel nous invite le Concile Vatican II, les évêques d'Afrique et de Madagascar attirent l'attention sur le rôle essentiel et fondamental des communautés chrétiennes vivantes: prêtres, religieux, laïcs, en union de pensée avec l'évêque. C'est à ces communautés, incarnées et enracinées dans la vie de leurs peuples, qu'il incombe au premier chef d'approfondir l'Évangile, de fixer les objectifs prioritaires de l'action pastorale, de prendre les initiatives qui s'imposent en vue de la mission, de discerner, dans la foi, les éléments traditionnels pouvant être conservés et les ruptures rendues nécessaires pour la pénétration de l'Évangile dans tous les secteurs de la vie[16].

Cette communion ecclésiale ne prendra sa place effective qu'à condition que tous les baptisés, sans exception, soient considérés comme étant appelés à œuvrer à la construction de la communauté ecclésiale. Pour cela, comme l'affirmait Mgr Cornelius Arap Korir, évêque d'Eldoret (Kenya), «les prêtres devraient cesser de penser qu'ils sont les seuls (ou presque) responsables de la mission de l'Église, alors que cette mission retombe sous la responsabilité de toute la communauté, bien que de différentes manières. Sans une bonne éducation à la communion, il y a danger de perpétuer cette dichotomie entre le clergé et les laïcs, ce qui mène à l'autoritarisme[17].»

Les communautés ecclésiales de base doivent donc être le lieu d'une thérapie du sentiment d'infériorité paralysant la majeure partie des laïcs[18]. Pour cela, nous savons que la meilleure thérapie est celle de la responsabilisation. À ce propos, nous n'aurons jamais assez exploré tout le potentiel de sens de la mission des baptisés dans l'Église, tel qu'il a été exprimé par certains documents[19]. Mais, au cœur de cette mission, nous pouvons déceler le travail d'appropriation du message évangélique, qui incombe à toute la communauté ecclésiale. En ce sens, les communautés ecclésiales de base sont des foyers privilégiés d'inculturation.

---

16. Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), *Promouvoir l'évangélisation dans la coresponsabilité*, dans *Doc. Cath.* 71 (1974) 995. Cette déclaration eut lieu au 4e Synode épiscopal mondial.

17. *Le Synode africain...* (cité *supra*, n. 15), p. 168.

18. Il faut reconnaître à ce niveau que la responsabilité est partagée, car beaucoup de laïcs conçoivent leur mission comme celle de purs bénéficiaires dans l'Église, donc pure passivité.

19. Voir notamment JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Christifideles laici*, dans *Doc. Cath.* 86 (1989) 152-196; ID., Encyclique *Redemptoris missio*, dans *Doc. Cath.* 88 (1991) 152-191.

3. Foyers d'inculturation

L'inculturation, voilà un «thème à l'honneur» (R. Luneau), la «priorité des priorités», la «question vitale» (Hebga), la «tâche primordiale» (Pénoukou), «un chemin difficile mais nécessaire» (Jean-Paul II). Toutes ces qualifications ne font que souligner l'indispensable travail auquel doit s'atteler toute communauté accueillant le message évangélique. Dans ce sens, il faut affirmer avec force que l'inculturation est un travail permanent pour la fécondité de l'Évangile dans toute culture: l'Évangile doit porter du fruit dans toute culture[20].

Cette conviction fut celle de l'épiscopat africain lors du Synode de 1974 sur l'évangélisation. Comme le rapport de Mgr Sangu le laissait percevoir, il y fut beaucoup question de «localisation», d'«indigénisation» du christianisme. Loin d'innover, les évêques d'Afrique n'ont fait que souligner le principe inhérent au message évangélique qui doit s'inculturer[21]; en outre, leur discours se conformait à l'ordre missionnaire donné par le Christ (*Mc 16*, 15) et au Magistère de l'Église[22].

Dans la ligne de cette prolongation de l'ordre missionnaire par le Magistère, la mémoire du continent africain retiendra toujours les affirmations de Jean XXIII à l'adresse de l'épiscopat africain lors de la première période du Concile Vatican II: «L'Église en Afrique sera africaine ou elle ne sera pas.» Une idée qui était déjà en germe dans le discours du pape à l'adresse de la Société Africaine de Culture en 1959[23]. Son successeur, le Pape Paul VI, prononcera lui aussi des paroles d'une extrême densité: au-delà de son message à l'Afrique, *Africae terrarum* (20 octobre 1967)[24], son

---

20. Nous voulons, en disant cela, prendre nos distances par rapport à la tendance illusoire qui voudrait introduire le message évangélique dans la culture africaine comme s'il était purement saisissable par nous. Notre perspective s'ouvre donc vers l'acculturation, qui a l'avantage de poser dès le début la différence des cultures.

21. En effet, Jésus-Christ lui-même, qui constitue le centre du message évangélique, est à la racine de toute inculturation.

22. Il suffit de se reporter à l'encyclique missionnaire de Benoît XV, *Maximum illud* (1919), à celle de Pie XI, *Rerum Ecclesiae* (1926), à la lettre apostolique de Léon XIII, *Ad extremas* (1893). Les recommandations de la Congrégation «de Propaganda fide» aux évêques missionnaires en partance pour l'Orient apportent aussi un éclaircissement à la problématique de la «localisation» de l'Église.

23. Cf. JEAN XXIII, «Allocution au II[e] Congrès mondial des écrivains et artistes noirs» (1[er] avril 1959), dans *Le Siège apostolique et les missions*, Lyon, Union Missionnaire du Clergé, 1959, p. 374-375.

24. Cf. *Doc. Cath.* 64 (1967) 1937-1956.

discours au Symposium de Kampala restera toujours fameux: «Vous avez le droit d'avoir un christianisme africain[25].»

Aujourd'hui, après la vague de revendication d'un christianisme africain[26], force est de reconnaître que l'inculturation est une réalité en Afrique. Pourtant elle n'est pas à chercher dans ce que V. Neckebrouck a appelé les «diarrhées inculturalistes» des théologiens et des facultés de théologie[27] qui, selon nous, cherchent le plus souvent une place au soleil de la théologie mondiale, sans se préoccuper des communautés ecclésiales de base. Or, dans le travail d'inculturation, ces communautés sont des «partenaires obligés», car c'est à travers elles qu'est assurée la relation avec le terreau humain, où l'Esprit fait germer l'évangile de Dieu par des hommes et des femmes, qui apprennent à le vivre en Église d'une manière à la fois plus profonde, plus personnelle et plus communautaire.

La réflexion des théologiens africains doit prendre au sérieux cet humble travail d'inculturation des communautés ecclésiales de base et cesser de s'embarquer dans un brassage de concepts qui n'a finalement rien à voir avec la réalité ecclésiale. C'est dire, avec Neckebrouck, qu'il est impératif de tenir compte de cet humble travail, pour ne pas «courir le danger de disserter dans le vide et d'élaborer en matière d'inculturation des décisions irréalistes ou factices»[28]. Comme le reconnaît notre auteur, l'accomplissement de cette tâche d'inculturation est une réalité maintenant prise en charge par la logique anthropologique et le dynamisme créateur de ces communautés croyantes. Le visage du christianisme africain ne se façonne pas uniquement par nos discours théologiques, mais aussi par la vie de tous les chrétiens africains que Dieu lui-même reconnaît comme ses fils[29]. Engageant l'Église à tous les niveaux, l'inculturation n'est pas seulement une question de spéculation théologique, mais aussi un engagement de vie de base[30].

---

25. *Doc. Cath.* 66 (1969) 765.

26. Voir l'analyse de H. DERROITTE, *Des conditions nouvelles pour l'évangélisation en Afrique. Vœux pour un Concile africain*, dans *NRT* 115 (1993) 560-576.

27. Cf. V. NECKEBROUCK, *Paradoxes de l'inculturation. Les nouveaux habits des Yanomami*, Leuven, University Press, 1994, p. 190.

28. *Ibid.*, p. 90. Il serait déplacé de lire dans nos propos un désaveu du travail des théologiens en Afrique. Nous voulons simplement attirer l'attention sur le danger d'une «inculturation de laboratoire» qui ne serait que divertissement d'intellectuels. C'est pourquoi nous appuyons avec force l'effort du «Mewihwendo» (Le Sillon Noir), qui garde le contact avec la communauté.

29. Cf. S. SEMPORÉ, *Religion populaire en Afrique. Le Bénin, un cas typique*, dans *Concilium* n° 206 (1986) 70.

30. Cf. le «Rapport initial du Cardinal Thiandoum», dans *Le Synode africain...* (cité *supra*, n. 15), p. 38.

4. Des lieux d'engagement pour l'homme

La problématique ici posée est celle de la promotion humaine au cœur de l'acte d'évangélisation. Cette promotion humaine, il faut le préciser, est de par sa nature même une partie intégrante du message évangélique que proclame l'Église. Par conséquent, elle doit être prise en compte dans la vie des communautés ecclésiales de base, qui doivent constituer une sorte de «ressort», de point de départ, d'où s'opère le discernement à la lumière de la foi pour le défi que constitue le témoignage de l'amour de Dieu pour tout homme.

Cet enjeu, l'épiscopat africain l'a souligné. Dans une exhortation pastorale intitulée «L'Église et la promotion humaine en Afrique», les évêques d'Afrique et de Madagascar s'expriment en ces termes:

> La sensibilisation pour la promotion humaine doit partir des communautés chrétiennes incarnées et enracinées dans la vie de leurs peuples. C'est à elles que revient au premier chef d'approfondir l'Évangile, de fixer les objectifs prioritaires de l'action pastorale, de prendre les initiatives qui s'imposent en vue de la mission, de discerner dans la foi les éléments culturels à maintenir vivants, ainsi que les ruptures rendues nécessaires pour une véritable inculturation de l'Évangile dans tous les secteurs de la vie. Ce n'est pas tout, les communautés chrétiennes de base sont un des lieux privilégiés où l'esprit communautaire peut naître et se développer. Il importe aujourd'hui plus que jamais de les consolider et de les aider à donner le témoignage de communautés humaines, où règnent la justice et l'amour, où l'on prend la défense des pauvres et où chacun est capable d'un effort, d'un changement, en vue de promouvoir une vie plus juste et plus fraternelle[31].

Comme nous pouvons aisément le noter, ce défi des communautés ecclésiales de base est celui du témoignage pour une transformation du monde. À ce niveau, le modèle n'est pas à chercher ailleurs que dans le Seigneur Jésus lui-même, qui s'est montré solidaire des plus pauvres parmi les hommes. Son engagement pour l'homme en général et pour les plus pauvres en particulier est la voie à suivre.

Située au cœur de la vie des communautés ecclésiales de base, cette voie devient une vigoureuse interpellation adressée à la consience de tous les chrétiens et plus particulièrement des pasteurs. La question essentielle devient alors celle de la manière de proclamer la Bonne Nouvelle, d'en témoigner par la vie et l'engagement. Cela remet en exergue aujourd'hui l'urgence d'une impli-

---

31. *Doc. Cath.* 81 (1986) 270.

cation plus effective des communautés ecclésiales de base pour remplir leur devoir d'engagement en tenant bien sûr compte de leur situation. Il faut reconnaître que cela est loin d'être réalisé. Tout cela pour dire qu'il faut passer à l'action dans une société qui laisse percevoir qu'il y a plus de spectateurs que d'acteurs, que la solidarité et la communion font défaut, et que ceux qui en payent les frais sont les pauvres et les petits.

Pour nous, passer à l'action consistera d'abord à assumer la mission prophétique de l'Église. En cela, les faits parlent et interpellent cette conscience prophétique qui ne peut rester indifférente aux conditionnements socio-politiques. Il faut dénoncer, sous peine de la cautionner, cette injustice multiforme dont souffrent la plupart des fils de l'Afrique: violation des droits de l'homme, discrimination, conflits tribaux manipulés à des fins politiques, dictatures militaires, dette internationale, etc. Les communautés ecclésiales de base doivent se manifester par une attitude active dans la société en vue d'une transformation. Le contraire serait tout simplement une attitude passive silencieuse, absentéiste et conformiste. En définitive, ce qui est important à souligner ici, c'est que les communautés ecclésiales de base offrent un espace pour la participation de tous à la lutte pour la justice. En ce sens, elles se révèlent comme le lieu privilégié d'une véritable éducation à la justice[32].

II. – Des ministères laïques institués

Les exigences de participation responsable et d'engagement, dont nous venons de parler, nous montrent que nous sommes en face d'une problématique dont l'Église en Afrique ne peut faire fi au moment où, dans l'Esprit, elle se découvre «famille de Dieu». Cela requiert donc une attention particulière à l'éclosion des ministères dans les communautés ecclésiales de base, éclosion qui, au-delà d'une prétention mal placée, est un signe de leur vitalité[33]. Au-delà de cette vitalité, il faut compter avec les besoins qui sur-

32. Nous sommes conscients du danger et de la tentation d'une réduction de la mission à une lutte pour le simple bien matériel. C'est pourquoi il est important que la palabre — qui dans ce sens est une sorte de révision de vie — soit une occasion d'examiner et de découvrir si c'est la globalité des exigences de la foi qui oriente la vie et les actions des communautés ecclésiales de base. Un retour aux sources ecclésiales de la communauté est à ce propos très important (Cf. PAUL VI, Encyclique *Evangelii nuntiandi,* 38).

33. En tout cas, pour le Pape Jean-Paul II, les communautés ecclésiales de base sont «source de nouveaux ministères» (*Redemptoris missio*, 51).

gissent et qui demandent des solutions urgentes au niveau des ministères dans l'Église.

Un regard rétrospectif fait percevoir que l'épiscopat africain a jeté son dévolu sur l'institution des ministères laïques. À ce propos, nous pouvons souligner cette sorte d'option délibérée pour les ministères laïques orientés vers l'évangélisation (surtout par le ministère de catéchiste), alors que le Concile Vatican II offrait à l'Église universelle une ouverture par le rétablissement du diaconat permanent[34]. Cette option a été explicitement affirmée dans le rapport de Mgr Sangu lors du Synode de 1974: «À la place du diaconat, l'Église d'Afrique a fait porter la plus grande partie de son effort sur l'apostolat des catéchistes[35].» Un document sur les «Personnes dédiées à l'apostolat de l'Église au 31 décembre 1993» confirmait que, sur les 427.938 catéchistes recensés, l'Afrique en comptait plus de la moitié, à savoir 297.714 catéchistes. Ce document montrait aussi que, sur un total mondial de 20.456 diacres permanents, l'Afrique en comptait 313, dont 193 étaient de l'Afrique du Sud.

Tout cela est symptomatique par rapport à l'importance qui est accordée aux ministères laïques par l'épiscopat africain. La théologie de l'Église-famille, dont on parle depuis une vingtaine d'années et qui a jailli au Synode de 1994 pour l'Afrique, tout en maintenant l'importance de l'autorité (service), ouvre aussi un espace où peut s'inscrire un éventail de ministères laïques qu'il faut mettre au compte de la concrétisation de l'Église comme communion, dont les membres participent, bien qu'à des degrés divers et selon les différents charismes, à la mission.

Cela était en tout cas l'intention du Cardinal Joseph Malula, qui a ouvert la voie sur le continent africain, en instituant des ministères laïques dans son diocèse de Kinshasa en 1971. Il voulait rendre aux laïcs leur responsabilité dans le domaine de la vie interne de l'Église, ce qui n'allait pas sans audace[36]. Cette audace était appuyée par un souci constant d'enraciner l'Église en terre africaine en suivant les directives de Vatican II, «de susciter ou de faire

34. Cf. *Lumen gentium*, 29.

35. *L'Église des cinq continents...* (cité *supra*, n. 13), p. 53.

36. Voici ce que disait le Cardinal Malula dans une de ses *Notes pastorales*: «Ayons l'audace de laisser les laïcs prendre leurs responsabilités dans l'Église, même si les débuts sont quelque peu hésitants et même s'ils ne font pas les choses comme nous l'aurions souhaité.» Voir aussi Mgr T. TSHIBANGU, «L'Église à l'heure de l'africanité» (1975), dans *La théologie africaine. Manifeste et Programme pour le développement des activités théologiques en Afrique*, Kinshasa, Éd. Saint-Paul Afrique, 1987, p. 113-119.

surgir des Églises où se vit la communion, où tous, chacun à son niveau et selon ses charismes, sont responsables devant Dieu dans la communion de l'Église»[37]. C'est ainsi qu'il institua des ministères, au nombre de trois: le *mokambi* (pluriel, *bakambi*), qui est responsable de paroisse; le ministère d'assistant(e) paroissial(e) et le ministère d'animateur pastoral[38].

Cette décision du prélat zaïrois n'a pas manqué de provoquer des critiques[39], auxquelles le cardinal a voulu lui-même répondre[40]. À notre avis, toutes ces critiques relèvent du fait de la nouveauté de l'expérience, qui ne peut manquer de claudiquer. La purification attendue ne se fera que dans la durée. L'importance de ces critiques se trouve dans leur appel à la vigilance. Elles ne sauraient en aucun cas être dirimantes pour un phénomène qui a son enracinement dans l'humus ecclésial: l'apostolat baptismal[41]. Cependant, force est de reconnaître qu'à côté de cette forme d'apostolat, il y en a une autre qui est une «participation» des laïcs «à l'exercice de la charge pastorale» du ministère ordonné, comme l'affirme le canon 517, 2. Cela est devenu, en Afrique comme ailleurs, un fait d'Église[42].

Jaillit alors la question incontournable de l'interprétation théologique de ces nouvelles expériences ecclésiales dues à l'évolution de la réalité ecclésiale, qui est loin d'être figée. À ce facteur d'évolution, il faut ajouter le poids du *lieu* de l'Église, qui peut bénéficier d'une certaine singularité, ce qui fait que tous les ministères ne sont pas nécessaires toujours et partout. Mais il importe surtout de retenir que la consécration, prodiguée à tout chrétien par le sacrement du baptême et fondant l'apostolat, habilite le laïc à certains ministères.

Cela va bien dans le sens du Concile Vatican II, qui affirme, dans le décret sur l'Apostolat des laïcs, qu'«il y a dans l'Église

37. *Doc. Cath.* 84 (1987) 1166.

38. Pour plus de précisions, voir les explications du Cardinal Malula dans *Doc. Cath.* 81 (1987) 1101 s. Voir aussi l'article de Ph. MOSANGO MPUTU, *L'apostolat des ministres laïcs au Zaïre*, dans *La Foi et le Temps* 6 (1993) 551-558.

39. Au Synode sur les laïcs en 1987, l'expérience fut critiquée en raison de la crainte d'un «glissement théologique entre le ministère sacerdotal (ordonné) et les autres ministères non ordonnés». Le rapport qui fut fait par le Cardinal DANNEELS ajoutait: «L'inflation du terme ministère a provoqué ça et là un obscurcissement du ministère sacerdotal.» L'archevêque de Malines-Bruxelles s'était déjà montré réticent avant l'ouverture du Synode. Voir les raisons qu'il donne dans *Doc. Cath.* 81 (1987) 1166.

40. Cf. *Doc. Cath.* 84 (1987) 1101 s.

41. Cf. Vatican II, Décret *Apostolicam actuositatem*, sur l'Apostolat des laïcs.

42. Cf. B. SESBOÜÉ, *N'ayez pas peur! Regards sur l'Église et les ministères aujourd'hui*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 179 p.

diversité de ministères, mais unité de mission»[43]. Le Pape Paul VI reprendra ce vocabulaire dans le Motu proprio *Ministeria quaedam* (1972): «Les fonctions qui jusqu'à présent étaient appelées 'ordres mineurs' seront désormais appelés 'ministères'[44].» Ces «ministères» dont parle le pape sont réduits au lectorat et à l'acolytat, qui pouvaient être conférés aux candidats au presbytérat. Mais — et cela est très important pour nous — le texte prévoit que les Conférences épiscopales peuvent demander l'institution d'autres ministères. C'est dans cet espace que nous inscrivons les ministères laïques, malgré les réserves du Synode de 1987 au sujet d'une confusion possible avec les ministères ordonnés. Nous jugeons avec le P. Bernard Sesboüé que

> confisquer à nouveau le terme de ministère pour le ministère ordonné serait certainement un recul... Exclure les laïcs de la réalité des ministères, ce serait en quelque sorte les exclure de l'Église tout entière ministérielle[45].

Ce ne serait que réduire la problématique à un niveau terminologique jugé équivoque et laisser de côté ce qui est plus important, à savoir toute la potentialité des ministères laïques dans l'Église, mis en exergue par le vigoureux engagement des laïcs dans la vie ecclésiale aujourd'hui. L'heure des laïcs a sonné; une heure de nouvelles et grandes espérances[46].

L'autre orientation que les ministères ne sauraient ignorer en Afrique, et qui est bien tributaire de la famille africaine, concerne le second pôle de la conception africaine de la personne: la dimension féminine qui est complémentaire de la dimension masculine, comme le montrent plusieurs mythes des sociétés africaines[47]. Les ministères dans les communautés ecclésiales de base ne sauraient outrepasser ce fait, ni non plus le rôle de la femme, tel qu'il se donne à voir aujourd'hui en Afrique: le femme africaine est d'abord mère et éducatrice, exerçant une grande influence domestique. Ensuite, elle occupe une place économique incon-

---

43. Décret *Apostolicam actuositatem*, 2; cf. décret *Ad gentes*, 15.
44. *Doc. Cath.* 69 (1972) 853.
45. B. SESBOÜÉ, *N'ayez pas peur!...* (cité *supra*, n. 42), p. 125.
46. Cf. W. KASPER, *L'heure des laïcs*, dans *Christus* 145 (1990) 25-36.
47. De la plupart des mythologies africaines, nous pouvons dire qu'elles sont bâties sur le rapport homme/femme. Ce rapport se retrouve souvent aux origines du monde, soit dans une divinité androgyne, soit dans un couple démiurge. Ce principe de dualité opère en tout lieu, car il est l'essence de toute organisation naturelle ou humaine.

tournable dans la production agricole et la préparation de la nourriture[48].

Au-delà de cette dimension purement sociale, il faut considérer ce que le Synode pour l'Afrique de 1994 a qualifié de «contribution indispensable que les femmes apportent à la famille, à l'Église et à la société» (Proposition 48). Mgr Anselme Sanon ne se trompait pas alors, en magnifiant l'important rôle de la famille en Afrique, dont la femme constitue la pierre angulaire:

> Les valeurs spirituelles et religieuses de nos cultures, leurs énergies morales sont dues la plupart du temps à la famille, et la famille le doit en grande partie à la femme, épouse et mère qui donne et conserve la vie. Son rôle et ses tâches sont variés et parfois très lourds à porter. Elle les porte et les supporte dans la peine et la souffrance, dans la vaillance et la joie, comme elle porte symboliquement les paniers sur la tête[49].

La théologie de l'Église-famille doit se faire l'avocate de ce rôle et de cette place incontournables de la femme africaine. Elle vient nous rappeler qu'à l'instar de tous les membres de la famille, «la femme est invitée à prendre sa place et à remplir son rôle dans l'Église-famille en accomplissant la plénitude de son don d'épouse et de mère, d'éducatrice et d'apôtre de la Bonne Nouvelle, don du Seigneur à l'Église en Afrique»[50].

Un don, c'est le cas de le dire. Bernard Ugeux et Pierre Lefebvre en fournissent la preuve en notant la participation majoritaire des femmes dans la vie des communautés ecclésiales de base au Zaïre. «Dans plusieurs diocèses, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à participer aux petites communautés chrétiennes. Elles peuvent former 65 à 80 % des effectifs réguliers[51].» Il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour ignorer aujourd'hui cette place de la femme. Aujourd'hui plus que jamais, elle doit occuper sa place dans la mission ecclésiale.

---

48. Pour le rôle de la femme dans l'Église et la société, voir l'intuition d'Albertine TSHIBILONDI NGOYI, dans *La Foi et le Temps* 6 (1993) 559-572.

49. *Le Synode africain...* (cité *supra*, n. 15), p. 75.

50. *Ibid.*, p. 77.

51. B. UGEUX & P. LEFEBVRE, *Communautés de base et paroisse,* coll. L'Église demain, 8, Limete-Kinshasa, Épiphanie, p. 40. Nos auteurs donnent un exemple: à Kinshasa, pour 73 paroisses et 15 succursales, il y avait, en 1982, 4680 catéchistes

III. – Le «denier» missionnaire à payer

Mgr Anselme T. Sanon, évêque de Bobo-Dioulasso, disait ceci dans une homélie lors du cinquantième anniversaire de la naissance de son Église (1978):

> Nous ne fêtons pas le départ des missionnaires, nous fêtons la mort de la mission venue de là-bas. Celle-ci est finie. Nous célébrons la mission qui naît d'ici comme un jaillissement de notre propre cœur, de notre propre terre[52].

Sans nous attarder sur ce que l'évêque et théologien burkinabé appelle «la mort de la mission venue de là-bas», nous voulons porter l'accent sur le «jaillissement» de la mission dans l'Église en Afrique; un «jaillissement» qui faisait dire au même prélat que la mission ne doit pas venir mourir chez nous. Partant de la certitude que la mission ne se fera plus sans les Africains, nous voulons développer l'idée de ce que nous appelons le «denier» missionnaire à payer à l'Église en Afrique. Nous situons cette idée au cœur de la transition que vit l'Église d'Afrique, à savoir la transition d'une Église de mission à une Église missionnaire.

Dans cet acte de transition, il faut reconnaître et accorder de l'importance à la maturité de l'Église en Afrique: une Église dotée d'un clergé et d'une hiérarchie autochtones juridiquement responsables. Mais avant tout, c'est une grâce historique à accueillir avec gratitude. Il importe donc que les Africains eux-mêmes, au lieu de s'attarder dans la réclamation, passent à l'exercice[53]. Cet exercice passe par la reconnaisance et l'acceptation par les Africains eux-mêmes de la mission pour l'Église qui est en Afrique, une mission qui ne saurait en aucun cas faire l'économie de la situation du continent. Or le mot qui convient le mieux, pour caractériser la situation de ce continent, est celui de «crise». Une situation de crise devant laquelle il y a angoisse, inquiétude, mais aussi espoir comme devant un malade dont l'état n'a que deux issues possibles: la mort ou la guérison[54].

---

52. Dans *Alléluia africain*, Bobo-Dioulasso, n° 17-18, févr.-mars 1978, p. 18-19.

53. En disant cela, nous ne nions pas le poids de la centralisation uniformisante, qui est certes présente dans l'Église latine, et qui appelle de la part de nos jeunes Églises un discours réclamant leur «émancipation», selon la terminologie de M. P. HEBGA dans son livre intitulé *Émancipation d'Églises sous tutelle*, Paris, Herder, 1976.

54. Cf. J.-M. AGOSSOO, *Le christianisme africain. Une fraternité au-delà de l'ethnie*, Paris, Karthala, 1987, p. 178.

Cette crise est à intégrer au sein de celle qui secoue le monde dans lequel l'Afrique s'est réveillée moribonde, épuisée par une «exploitation sauvage», dont l'histoire aura montré qu'elle a été la victime permanente. Une crise entretenue aujourd'hui par l'érection en système de la corruption; une crise aggravée par la chaîne de coups d'état militaires (plus de cinquante depuis les indépendances)[55], avec des «prétoriens» aux discours trompeurs, assoiffés de pouvoir et n'assurant que la paix des cimetières[56]. À cela, il faut ajouter les problèmes ethniques sur lesquels il n'est nullement besoin d'insister: le récent livre de la journaliste belge Colette Braeckman, intitulé *Terreur africaine,* dit toute la crudité de la réalité de ces problèmes[57].

Avec tous ces maux que compte le continent africain, il n'est pas étonnant qu'il donne une image naturellement dépréciée, entretenue par un afro-pessimisme, dont le catalogue est maintenant bien connu: l'Afrique est le continent sinistré, le continent à la dérive, en perdition, aux abois, le continent réduit à la mendicité, le continent en danger[58].

Quant à l'Église, elle y voit le nombre des nouveaux baptisés en constante croissance. Située dans un continent pauvre, elle en ressent les contrecoups[59] et vit de la générosité des Églises des pays riches et de Rome. Cette dépendance matérielle est le signe d'une dépendance plus profonde, faisant d'elle une «Église annexe» ou une «résidence secondaire». Cependant, quel que soit le degré de vérité de cette analyse, la situation de cette Église ne saurait s'y réduire. En Afrique comme ailleurs, l'Église est porteuse de la Bonne Nouvelle et est une référence pour ces hommes qui se tournent vers elle dans des circonstances difficiles.

Nous voudrions pour clore cette réflexion porter l'accent sur ce que nous considérons comme «denier» prioritaire, à savoir la tâche réconciliatrice en Afrique aujourd'hui. Deux raisons principales nous y poussent. La première est que l'Africain est divisé en lui-même; une division qui se manifeste par la division des Africains

---

55. Cf. E. M'BOKOLO, *L'Afrique au XX^e siècle. Le continent convoité,* Paris, Seuil, 1985, p. 9 et 341-348.

56. Cf. l'article d'A. QUENUM, *Retour des prétoriens sur la scène africaine,* dans *La Croix* du 21 mars 1996.

57. Paris, Fayard, 1996, 347 p.

58. Cf. *Le Monde* du 3 septembre 1993 et *Jeune Afrique* 1716 (nov.-déc. 1993) 8-9.

59. F. ÉBOUSSI-BOULAGA dirait, dans le style caustique qui est le sien, que l'Église en Afrique est née vieille («Métamorphoses africaines», dans *À contre-temps. L'enjeu de Dieu en Afrique,* Paris, Karthala, 1991, p. 25).

entre eux et dont les signes forment ce qu'on a appellé la *Terreur africaine.* La seconde raison est que la tâche de l'Église est essentiellement réconciliatrice sur la base du don reçu de son Seigneur, et ainsi en est-il de son devenir dans la réconciliation qui s'impose par le fait qu'elle est constituée d'hommes faibles et pécheurs[60].

En Afrique, cela donne à voir l'immense travail de réconciliation à effectuer, au moment où l'on vit sous le signe du conflit à grande échelle ou, comme le dit Bernard Lugan, de la «jungle tribale»[61]. Notre propos n'étant pas de décrire le tribalisme dans tous ses états, nous voulons tout juste souligner la fragilité qu'affiche le continent africain dans ce domaine et qu'il faut reconnaître. Refuser de le faire ne serait que s'enfermer dans une suffisance orgueilleuse qui n'a rien de chrétien. Serait-on aveugle au point de ne pas voir ces réalités cruelles, émaillant nos routes de cadavres humains qu'on jette dans des fosses communes? Serait-on sourd au point de ne pas entendre le cri des victimes? En tout cas, trop de faits parlent et nous invitent à voir les choses en face. Quelle tâche plus urgente aujourd'hui pour l'Église en Afrique que celle de la réconciliation?

C'est l'Église tout entière qui a le devoir de travailler à cette réconciliation. D'abord, par une constante vigilance pour ne pas s'exposer à l'accusation de complicité ou d'impuissance. Ensuite, en affirmant haut et fort que l'Église est et doit rester un espace de communion au-delà des séparations ethniques, afin d'éviter le danger de «l'ethnie ecclésialisée» (Hannah Arendt). Parfois l'Église doit devenir un signe de contradiction au cœur des milieux acquis au tribalisme. Il y a là un témoignage radical à apporter. Cela commence par les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses, qui doivent dépasser les appartenances ethniques. La formation dans les séminaires et les noviciats doit y porter l'accent...

Il est urgent de se débarrasser des séquelles de l'idéologie de l'anti-frère et de se réconcilier. Une réconciliation qui n'adviendra aujourd'hui que si nous acceptons de nous agenouiller devant la souffrance de l'autre, de confesser notre crime et de demander humblement pardon à nos victimes. Le Christ, innocent qu'il était, a pris la place des coupables que nous sommes. Il a ouvert la voie et appelle l'Église à le suivre.

---

60. Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation postsynodale *Reconciliatio et Paenitentia,* 7, dans *Doc. Cath.* 82 (1985) 1-31.

61. B. LUGAN, *Afrique, bilan de la décolonisation,* Paris, Perrin, 1991, ch. 12 «L'ethnicisme dans tous ses états», p. 197-217.

Conclusion

Ces quelques lignes ont voulu peser le poids de la «localité» de l'Église en Afrique. Sans prétention d'exhaustivité, nous avons voulu, après d'autres, souligner l'importance que revêt l'enracinement de l'Église dans le terreau africain, qui est un «lieu» humain saisi dans sa totalité par Dieu. Vue sous cet angle, l'*Ecclesia in Africa* est comprise et est à recevoir comme une Église locale qui se doit d'assumer la responsabilité de sa mission en Afrique, ni frileusement ni timidement, mais en se laissant guider et inspirer par la liberté et l'imprévisibilité de l'Esprit Saint. À ce propos, notre souhait est qu'on donne à cette Église la confiance et la liberté nécessaires pour l'accomplissement de cette tâche.

Sébikhotane - Rép. du Sénégal Jacques DIOUF
B.P. 21 Séminaire Libermann

Sommaire. — À la suite du Synode des évêques pour l'Afrique (1994), l'exhortation *Ecclesia in Africa* offre plusieurs pistes concrètes pour l'enracinement de l'Église en terre africaine. Cet article met en évidence les principales caractéristiques de cet enracinement. Les communautés ecclésiales de base sont présentées comme des lieux de communion ecclésiale, d'inculturation et d'engagement, au sein desquels il est nécessaire de veiller à l'éclosion de ministères laïques institués, en vue notamment de l'évangélisation et de la catéchèse. L'auteur souligne le passage d'une Église de mission à une Église missionnaire, où les Africains eux-mêmes prennent la responsabilité de l'enracinement de l'Église dans un continent en crise et en attente de réconciliation.

Summary. — Following the Bishop's Synod for Africa (1994), the exhortation *Ecclesia in Africa* opens up several concrete possibilities for implanting the Church on African soil. The present article sketches the main characteristics of such an implantation. Ecclesial basic communities are presented as centres of ecclesial communion, inculturation and commitment, in which is to be fostered the emergence of instituted lay ministries, with a special view to evangelisation and catechesis. The A. stresses the transition from a mission Church to a missionary Church, **where the Africans themselves take up the responsibility of the rooting of the Church in a continent in crisis, awaiting reconciliation.**